PREMIER CONSEIL MUNICIPAL

LE MOT **DU MAIRE**

C'est dans des circonstances bien particulières que la nouvelle équipe que vous avez élue a pris ses fonctions suite au premier conseil municipal le 25 mai 2020. Nous garderons sans doute longtemps en mémoire ce moment quasi irréel d'une métropole arrêtée et silencieuse.

Ce temps de crise a été vécu en biseau efficace avec Françoise Gerbier et son équipe, que je remercie encore vivement ici.

« VIVRE À VENON »

Notre thème de campagne était « Vivre à Venon » et nous n'avons jamais tant vécu ici dans notre village qu'en ce temps de confinement, découvrant ou redécouvrant les chemins et les paysages parfois oubliés, prenant le temps de la mesure par l'absence des services dont nous disposions parfois sans nous en rendre compte : école, restaurants, animations culturelles riches et variées de nos territoires… Peut-être avons-nous pris conscience du coût énergétique et environnemental de nos nombreux déplacements nous laissant imaginer aujourd'hui un futur quelque peu différent.

Les solidarités et la mobilisation des habitants, des élus et du personnel municipal ont été fortes pour qu'à notre toute petite échelle ces temps particuliers aient été vécus du mieux possible.
Nous avons beaucoup utilisé les moyens numériques pour communiquer, et il me semblait nécessaire de donner ici une trace « papier » consultable par tous, de ces derniers mois, et vous présenter la nouvelle équipe municipale, son organisation et ses engagements, et rester à l'écoute des habitants.

RESTER À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

Notre désir est de rester à l'écoute des habitants et de favoriser dans un esprit de dialogue la dynamique communale et le vivre ensemble.

J'espère que nous pourrons d'ici peu nous retrouver autour des différentes animations et événements organisés sur la commune. Ce sera l'occasion de faire plus ample connaissance avec chacun de vos élus. D'ici là, restons attentifs pour que cette pandémie reste sous contrôle et ne ressurgisse pas du fait de nos éventuelles imprudences.

Bon été à tous,
merci pour votre confiance.
Marc Oddon, Maire de Venon

BILAN DU **CONFI-NEMENT**

Le plan communal de sauvegarde, et la simulation réalisée en janvier avec les responsables de hameaux ne nous laissaient pas prévoir que nous allions déclencher « en conditions réelles » ce dispositif quelques semaines plus tard.

Merci à tous les responsables de hameaux qui ont fait le lien et pris des nouvelles. Merci à tous ceux qui sont allés faire les courses, à ceux qui ont organisé un « Drive » tous les Mardi. L'initiative des paniers de légumes en circuit-court se poursuit.
Cette période si particulière a également été propice à la création et nous vous invitons à regarder le site internet de la commune : à qui des recettes, la fabrique de masques, de la peinture, des dessins, des photos, de la musique, des poèmes, des vidéos… ne perdez pas les bonnes habitudes et cuisinez en musique !
Depuis, l'école a repris, chacun derrière son masque, les services à la mairie n'ont jamais été interrompus.
La solidarité au sein du village pendant ce temps de confinement a connu un bel élan, et nous allons le prolonger.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

LE MAIRE

MARC ODDON
MAIRE

LES ADJOINTS

HENRI PRAT
1ER ADJOINT
Finances, administration générale, gestion des personnels

DANIELLE CLOCHEAU
2ÈME ADJOINT
Politique intergénérationnelle, solidarité et petite enfance

LAURENT LATHUS
3ÈME ADJOINT
Urbanisme, patrimoine et transition énergétique

MARC CHACHEREAU
4ÈME ADJOINT
Culture et communication

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

CHRISTOPHE FRANCHINI
SERVICES TECHNIQUES

WILLY DUTILLEUL
TRAVAUX ET PROJETS SOLIDAIRES

MARIE-HÉLÈNE JOUCLARD
ASSOCIATIONS ET ANIMATION DE LA COMMUNE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

OLIVIER BOULAIS

AGNÈS GRANGE

FRANÇOIS RAGNET

ANNE LAURE ISIDOR

FLORENT VIEUX-CHAMPAGNE

GUILLAUME EVIN

JACQUELINE VEYRUNES

Le conseil municipal s'est organisé en commissions municipales, conseillers délégués et adjoints.
Ceci reflète notre volonté de travailler ensemble et avec les venonais sur les thématiques fortes de notre mandat. Ces commissions seront ouvertes aux habitants désirant s'impliquer et apporter leurs idées ou expertises.
N'hésitez pas à nous contacter.
Nous avons affiché nos valeurs qui restent pour nous un point fort de notre engagement : Écoute, transparence, ouverture, respect de l'environnement, proximité, solidarité, équité.

LES COMMISSIONS

COMMISSION
FINANCES ET ADMINISTRATION

Henri Prat,
Anne-Laure Isidor,
Olivier Boulay,
Marc Chachereau,
Danielle Clocheau

COMMISSION
URBANISME ET TRAVAUX

Laurent Lathus,
Willy Dutilleul,
Christophe Franchini,
Olivier Boulay,
Henri Prat

COMMISSION
INFORMATION, COMMUNICATION, CULTURE ET PARTICIPATION

Marc Chachereau,
Willy Dutilleul,
Agnès Grange,
François Ragnet,
Marie-Hélène Jouclard,
Jacqueline Veyrunes

COMMISSION
TRANSPORT ÉCOLOGIE, BIODIVERSITÉ ET CIRCUITS-COURTS

Guillaume Evin,
François Ragnet,
Florent Vieux-Champagne,
Agnès Grange,
Willy Dutilleul,
Christophe Franchini,
Jacqueline Veyrunes.

RETOUR EN CLASSE

LES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

RETOUR EN CLASSES
APRÈS LE CONFINEMENT

Dès le 16 mars, avec la fermeture des écoles imposée par la situation sanitaire, les écoliers de Venon ont suivi un enseignement à distance avec leurs enseignants.
Pendant la période de confinement l'école a accueilli les enfants du « personnel indispensable à la gestion de la crise ».
Le lundi 11 mai, le gouvernement a préconisé un retour en classe sur la base du volontariat des familles et avec application d'un protocole sanitaire très strict. Mme le Maire, après concertation avec les enseignants et les parents délégués, a accepté de ré-ouvrir l'école.
Ainsi, le 12 mai, la quasi-totalité des enfants a repris le chemin de l'école et les élèves ont été accueillis par niveaux de classe, en groupes restreints 2 jours par semaine, avec un accueil limité pour le périscolaire.
Enfin, depuis le 22 juin, les deux dernières semaines de l'année scolaire ont permis aux enfants et enseignants de retrouver un rythme presque normal.

TEMPS SCOLAIRE
2020 - 2021

Les propositions de changement d'organisation du temps scolaire viennent d'être acceptées par l'Éducation Nationale.
A partir de septembre 2020, le fonctionnement de l'école se fera sur 4 jours avec l'organisation suivante :

JOURS DE CLASSE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30

ACCUEIL LOISIR
sur inscription (réservé aux enfants de l'école) :
Mercredi de 8h à 12h30

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
sur inscription :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h30 le matin ;
de 11h45 à 13h45 pour la pause méridienne
et de 16h30 à 18h30 le soir.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2020

Les inscriptions à l'école des enfants nés en 2017 ou nouvellement arrivés sur la commune se font en Mairie (ou par email à secretariat@venon,fr) sur présentation du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

FORMATION & INSERTION

MISSION LOCALE JEUNES

ST-MARTIN-D'HÈRES

L'objectif de la Mission locale de St-Martin d'Hères est de proposer à chaque jeune un parcours cohérent de formation et d'insertion.
La mission locale s'adresse à tous les jeunes de St-Martin d'Hères, St-Martin d'Uriage, Chamrousse et Venon entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire, en décrochage ou en recherche d'alternance.

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans votre recherche d'emploi, d'alternance, de formation ?
Vous avez des questions sur le logement, la mobilité, la santé, le handicap, l'international, ...?
Vous pouvez retrouver la Mission Locale sur votre téléphone Android en téléchargeant l'application sur Google Play en tapant MLJSMH.
Cette application est faite pour vous !
Elle vous permettra de consulter et de postuler à nos offres d'emploi.
Vous pourrez aussi vous inscrire à la Mission Locale ou poser une question directement à votre conseiller/ère.

Retrouvez également la mission locale sur :
FACEBOOK
@missionlocalesmh
INSTAGRAM
@rachel_missionlocale

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est en vigueur depuis janvier 2020 et remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols).

Il a pour objectif de définir le projet d'aménagement et de développement durables du territoire pour les années à venir et de le décliner en règles de constructibilité et d'occupation des sols.
Plusieurs règles de construction ont été modifiées de manière conséquente et nécessitent un accord préalable ou une demande de travaux en mairie (implantations et hauteurs des bâtiments, soutènements, clôtures, piscines, etc...).
En outre, une OAP Montagne et Pastorale (Orientation d'Aménagement et Programmation) décrit maintenant très précisément les attendus en terme de formes, couleurs, matériaux, intégrations au paysage, pour tous les travaux potentiels, de la simple clôture au bâtiment complet.
Un architecte conseil est à votre disposition en mairie, et sur rendez-vous, pour examiner gracieusement vos projets.
Willy Dutilleul et Laurent Lathus, vos élus en charge de l'urbanisme, sont à votre service pour étudier les demandes d'aménagements, de travaux ou de permis, sous condition de présenter un avant-projet.

Veuillez contacter la mairie pour plus de renseignements.
Plus d'informations disponibles également sur le site de Venon, menu « vivre à Venon », rubrique « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ».

LA FIBRE

Le déploiement de la fibre (réseau internet très haut débit) a été suspendu pendant la période de confinement mais les travaux ont repris.

Le premier point de mutualisation (coffret de raccordement) situé à la Serralière est fonctionnel, et le second situé aux Puis devrait l'être également début juillet. Après 3 mois de délai légal, pour ouverture du réseau à tous les opérateurs, nous pouvons donc espérer une mise en service commerciale à l'autonome avec 2 vagues de déploiement. SFR FTTH, responsable des travaux, cible début septembre pour le bas de la commune, et courant octobre pour la partie haute. La couverture du village sera supérieure à 90% des logements en 2020, et les dernières habitations seront raccordées en 2021.
Chaque habitant devra choisir son opérateur (vous devriez être démarchés). Ce dernier prendra alors en charge le raccordement du logement au point de branchement optique le plus proche. Cette opération est généralement « offerte » mais nécessite cependant la présence d'un fourreau accessible pour amener la fibre à l'intérieur de votre habitation.
L'équipe municipale suit le sujet de près avec des réunions d'avancement toutes les 3 semaines.

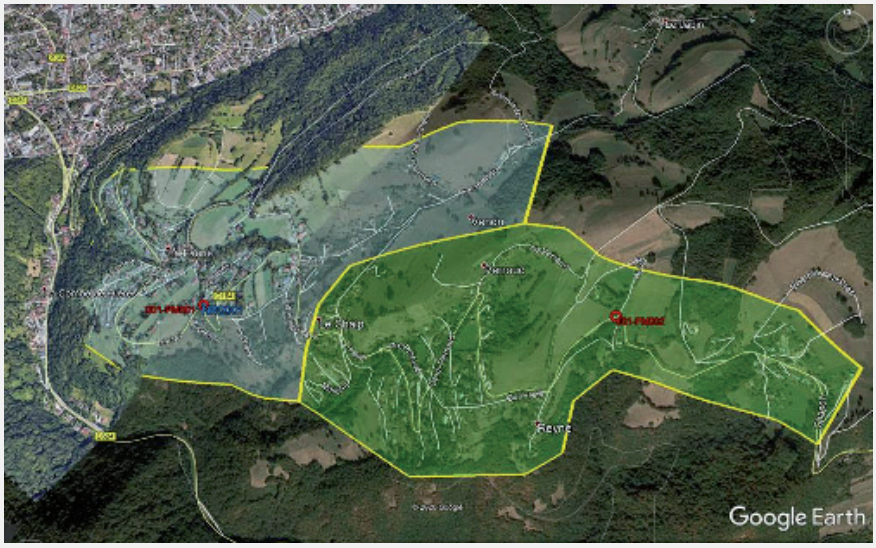

« VESPA VELUTINA »

LE FRELON ASIATIQUE

Le département et l'association venonaise APIBI nous signalent l'arrivée du frelon asiatique dans la région.

Un moyen de distinguer facilement le frelon asiatique du frelon européen est la couleur. Le frelon asiatique est en effet plus foncé que le frelon européen. A distance, il apparaît comme étant brun noir tandis que le frelon européen est beaucoup plus jaune.
En cas de suspicion de nid de frelon asiatique :

- ne cherchez en aucun cas à détruire le nid seul, même s'il est de petite taille, et gardez une distance de sécurité autour du nid d'au moins 10 mètres.

- signalez le frelon via le site dédié à la surveillance de cette espèce : **https://www.frelonsasiatiques.fr/**

LIENS HABITANTS & COMMUNICATION DE LA MAIRIE

Sous condition d'inscription préalable à la liste de diffusion de la mairie secretariat@venon.fr.

Nous souhaitons continuer à vous informer régulièrement de la vie de notre commune. Pour cela, nous vous proposons notamment :

Le journal de Venon, 2 fois/an
Venon Flash, 4 fois/an
Lettre aux habitants, plusieurs fois par mois, disponible par courriel (sous condition d'inscription préalable à la liste de diffusion de la mairie) et sur les panneaux d'affichage.

Le site web de la commune mis à jour régulièrement : venon.fr

Si vous souhaitez recevoir les publications papiers (journal et/ou flash) uniquement sous forme numérique, faites-le-nous savoir : mairie@venon.fr.

Enfin, nous ouvrons à tous les habitants la commission municipale Information, Communication, Culture et Participation.

Inscrivez-vous en mairie ou par email : mairie@venon.fr, **nous vous accueillerons avec grand plaisir !**

Vu le Maire, le 25/06/2020

COSICODE.COM 06 81 62 35 28